



5

CHOSSES QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR AU SUJET DES INFRACTIONS AU CODE DE CONDUITE

1

LES CONSÉQUENCES PEUVENT ÊTRE SÉRIEUSES :

- lettre de réprimande
- suspension sans solde
- rétrogradation
- licenciement

2

Nombre d'infractions par année

2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017

120 71 69 69

Infractions

3

Infractions les plus communes :

- usage abusif des actifs et des fonds du gouvernement;
- favoritisme;
- accès non autorisé ou inapproprié à des renseignements.

4

Infraction menant à une suspension sans solde, une rétrogradation ou un licenciement :

- fraude au détriment d'un programme administré par EDSC;
- harcèlement;
- vol;
- conflit d'intérêts, favoritisme;
- falsification d'un billet médical pour une absence ou un congé maladie;
- usage abusif d'une carte de voyage ou d'un congé.

5

LES INFRACTIONS PEUVENT ÊTRE ÉVITÉES

Le Bureau des valeurs et de l'éthique est toujours disponible pour aider les employés. Vos requêtes et vos demandes pour des séances d'information seront traitées dans les 48 heures.